

Déchetterie de Cadours

Les horaires d'ouverture de la déchetterie sont les suivantes :

Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00
Dimanche de 14h00 à 16h30

La déchetterie est fermée les lundi, mardi et jeudi et jours fériés.

DECHETS ACCEPTES	DECHETS REFUSES
<ul style="list-style-type: none">• Gravats et inertes• Déchets végétaux• Electroménager• Métaux et ferrailles• Cartons• Tout venant• Verre• Bouteilles et flacons plastiques• Piles et piles boutons• Huile de vidange et de friture• Batteries usagées• Déchets ménagers spéciaux• Bois• Papiers, journaux, revues• Textile	<ul style="list-style-type: none">• Déchets industriels spéciaux• Déchets industriels banals• Déchets toxiques en quantité dispersée• Déchets artisanaux et commerciaux• Pneumatiques• Textile• Médicaments• Cadavres d'animaux• Amiante• Déchets anatomiques ou infectieux• Déchets hospitaliers• Aiguilles, seringues• Eléments entiers de voiture ou camion• Bouteille de gaz• Ordures ménagères

LIMITATION DE L'ACCES # LA DECHETTERIE

L'accès à la déchetterie est limité aux véhicules légers, aux véhicules légers attelés d'une remorque, aux camionnettes et fourgons (non attelés) de largeur carrossable inférieure ou égale à 2.25 mètres, de PTC maximum de 3.5 tonnes.

Les véhicules à benne basculante et les camions plateaux ou assimilés (pick-up, fourgon avec hayon...) ne sont pas admis sur la déchetterie.

Par ailleurs, l'accès est limité à un volume de déchet de 5m³ par jour pour chaque usager.

Enfin, les matériels informatiques et électroniques sont acceptés sur la déchetterie dans la limite d'un exemplaire de chaque élément ; par exemple, un écran d'ordinateur, un clavier, une unité centrale, une télévision et un téléphone.

CONDITIONS D'ACCES

Les usagers doivent présenter à chaque visite le Pass Déchèterie, obligatoire depuis le 1er mars 2024. Les particuliers utilisant les déchèteries grand public sont invités à faire une demande d'obtention du PASS, en créant un compte et en fournissant les informations demandées à l'adresse suivante : <https://saas.symetri.fr/DECOSSET/deposyt/registrations/register-persons>. Pour que la demande soit valide, il est impératif de fournir un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz, internet...) de moins de 3 mois.

Les artisans, commerçants, les collectivités, les associations ne sont pas admis sur la déchetterie sauf pour les piles et accumulateurs.

Pour plus d'informations, consultez le [site de la déchetterie de Cadours](#)

Règlement intérieur de la déchetterie [à télécharger](#)

[Télécharger les horaires 2020](#) des 13 déchetteries Decoset : **Cadours, Cornebarrieu, Fronton, Garidech, Grenade, L'Union, Labège, Montgiscard, Plaisance-du-Touch, Ramonville, Saint-Alban, Verfeil, Villemur**